



3-4/02/2018

Date: 22.01.2018

Time: 14.00

Communication# 05

Document: 05

From:	The Organising Committee
To:	All Competitors
Cc:	The Stewards of the Meeting The Clerk of the Course The Secretary of the Meeting

Classic

Legend

X

Challenger

X

Demo

LEGEND BOUCLES® – CHRONOMETRAGE & TRACKING – LEGEND/Challenger

CAUTIONEMENT TRANSPONDEURS MYLAPS/ RESTITUTION

Une caution de 570€ ttc au moyen du formulaire joint (et téléchargeable sur le site internet officiel) est exigée. Elle est exclusivement possible via les cartes de crédits « Mastercard » & « Visa ».

Le formulaire devra être remis lors des vérifications administratives avec présentation simultanée de la carte de crédit pour vérification.

Boitier GPS VDS :

En cas de détérioration du matériel, il sera facturé :250€ TTC

Le concurrent devra restituer **le support, le transpondeur et le matériel VDS** à l'organisation dans les lieux et les délais suivants :

- récupération lors du dernier déchargement de la puce au point de contrôle
- soit immédiatement en cas d'abandon durant l'épreuve à la permanence du meeting 09.30 à 23.00 le Samedi **3/02/2018** et de 07.30 à **16.30 le Dimanche 4/02/2018**
- soit à la fin de l'épreuve, 12.30 à **16.30 le dimanche 4/02/2018** au Parc d'arrivée
- soit, et dernier délai, lors de la remise des prix, le dimanche de 17.00 à 18.00

Le **support** non rendu sera facturé au prix de **10€ ttc**.



Le concurrent marque expressément, et de manière irrévocable, son accord sur le fait que l'organisateur pourra prélever, sans avertissement préalable, à partir du compte bancaire associé à la carte de crédit dont les coordonnées ont été communiquées par le concurrent la somme de 570 € correspondant au coût du matériel confié au concurrent si cette dernière n'est pas restituée pour, au plus tard, lors de la remise des prix le dimanche 4/02/2018 à 17h00.